



Pour un service national universel de la solidarité

Dans une lettre ouverte au président Macron, les auteurs proposent de développer leur projet de service national universel jusqu'à en faire le complément incontournable, solidaire, de l'école de la République.

Monsieur le Président, Vous vous êtes engagé à mettre en place un service national universel (SNU), pour «développer un esprit commun de défense et de secours», «donner à notre jeunesse la possibilité de se réunir autour d'un enjeu commun en abattant toutes les barrières sociales», et avoir «des grandes causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel...».

Nous sommes convaincus, comme vous, que le service national universel est une grande idée. Une grande idée qu'il convient de mettre en œuvre avec autant de résolution que de discernement. Il en va de l'avenir de notre jeunesse, de notre cohésion nationale et de notre capacité à faire naître une société de l'engagement et de la fraternité. Cette volonté correspond à une urgence. Celle tirée du constat de la dégradation des solidarités dans notre nation, et que le mot «Fraternité» de notre devise nationale s'est peu à peu vidé de son contenu. Ce dont il s'agit ici est bien la régénération du seul terme de notre triptyque républicain qui ne se quantifie pas. Celui qui permet de combler les besoins accrus de solidarité: vieux solitaires, femmes abandonnées, jeunes paumés, ghettoïsés, exclus, réfugiés, illettrisme, détresses matérielles et morales, territoires livrés au chômage de masse, santé, environnement... La liste est longue des tâches auxquelles nous sommes tous conviés pour recoudre l'étoffe de la nation et de ce qui fait de chacun d'entre nous le gardien de son frère.

Vous aviez initialement envisagé un mois de service sous encadre-

ment militaire, pour permettre aux jeunes de «vivre une expérience intensive de vie en collectivité» et «acquérir une culture de défense et de secours». Ce temps était censé donner une dimension complémentaire à l'actuel service civique, créé en 2010, qui permet lui à nos jeunes de consacrer un temps de leur vie (de six à douze mois) à des missions d'intérêt général au sein d'associations ou services publics, tout en bénéficiant d'une formation civique et citoyenne pratique et incarnée. Un service civique devenu la pierre d'angle de notre service national actuel aux côtés de la Journée défense et citoyenneté. Proposé à l'issue des émeutes de 2005 sur la base d'expériences associatives préceuses, nourri des réflexions de nombreuses personnalités rassemblées autour de l'idée d'un «service civique universel et obligatoire» par le journal *la Vie* sous l'inspiration de Germaine Tillion, Edgar Morin, Jean Daniel, Stéphane Hessel, René Rémond... Ce service de la fraternité visait à créer des temps et des lieux de solidarité voués au secours de toutes détresses collectives et individuelles avec la volonté de ne plus laisser à chaque génération tant de ses membres aux bords du chemin républicain. La nécessité de son développement réapparaît à chaque nouvelle crise qui frappe notre nation : *Charlie Hebdo*, le Bataclan.

Le service civique est considéré comme l'une des politiques publiques les plus innovantes des dix dernières années. Fruit d'expériences éprouvées sur le terrain, il a été construit collectivement par les pouvoirs publics, les associations, les mouvements de jeunes, avec l'implication croissante des syndicats qui soutiennent aujourd'hui son développement sous réserve de cadrage et qualité des missions. Il a aussi fait la preuve de son efficacité. Avec 130 000 jeunes mobilisés volontairement sur la seule année 2017 (soit presque 20 % d'une classe d'âge déjà). Il apporte aux associations et services publics de ce pays un réel soutien par la mobilisation de jeunes aux compétences variées et, en retour,

il apporte à ces derniers une expérience de solidarité et d'utilité sociale forte renforçant leur adhésion républicaine, et leur capacité à s'insérer dans la vie citoyenne et professionnelle. L'expérience des acteurs de terrain est sans équivoque: si l'on veut avoir un impact sur le sentiment d'appartenance de nos jeunes à ce pays, si l'on veut qu'ils ressortent de leur «service national» plus citoyens et engagés, il nous faut leur confier de vraies missions et responsabilités, qu'ils soient en position «d'acteurs» et non de «bénéficiaires». Nous n'avons pas besoin d'une école bis, mais de changer de paradigme. Or, en dessous de six voire neuf mois, cet objectif ne peut être atteint: non seulement nos associations et services publics ne voient que peu d'intérêt à accueillir des jeunes pour une durée moindre, mais tous les experts de l'éducation confirment que seuls la pratique et le temps permettent d'obtenir un impact éducatif durable.

Le projet de service national universel d'un mois, tel qu'il semble se dessiner, n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous ne compenserons pas seize ans d'éventuelles lacunes éducationnelles sur les questions de citoyenneté, ou d'absence de mixité sociale dans nos quartiers et écoles, en quatre semaines de «formations intensives», aussi bien encadrées soient-elles.

Le service national universel que vous appelez de vos vœux, pour réussir, doit investir dans l'amélioration et la généralisation de ce qui marche. D'une part, sur l'universalisation du service civique actuel qui devrait devenir une étape structurante du parcours éducatif de tous nos jeunes, un temps de vie «gagnant, gagnant» où les jeunes donnent à la société tout en bénéficiant d'une expérience valorisable et formatrice. Volontaire mais tellement valorisé et promu qu'il devienne incontournable. Il pourrait être amélioré, afin d'en faire pour tous une vraie expérience intergénérationnelle de mixité sociale, en généralisant le principe de missions collectives permettant le brassage de jeunes de tous origines et niveaux d'étu-



des. Comme pour le service national de l'éducation, laïque, gratuit, universel rappelons que l'obligation réside avant tout dans les moyens que s'impose la nation afin que chacun de ses membres accède à la dignité citoyenne.

D'autre part, sur la Journée défense et citoyenneté qui pourrait être améliorée pour à la fois faire l'état des lieux du niveau de santé et d'illettrisme de la population, et enseigner à nos jeunes les gestes essentiels en matière de sécurité, défense et secourisme, les sensibiliser à leurs droits et devoirs, et leur présenter les différentes manières de s'engager et d'être des citoyens solidaires tout au long de leur vie. Ceci en rappel des fondamentaux acquis dans le cadre du cursus scolaire.

Monsieur le Président, un service national universel ainsi rationalisé, alliant temps court de formation et temps consistant de «réel service rendu à la Nation», conçu sur les réussites du service civique d'aujourd'hui mais avec l'ambition qui est la vôtre pour l'avenir, pourrait transformer en profondeur notre société. Il pourrait devenir le complément incontournable, évident, solidaire, de l'école de la République. Notre école de la Fraternité. ◀

Signataires : **Max Armanet** Journaliste, auteur du *Manifeste pour un service civique obligatoire* **Jean Daniel** Ecrivain, journaliste **Véronique Fayet** Présidente du Secours catholique **Jean-Baptiste de Foucauld** inspecteur général des finances, fondateur du Pacte civique **Olivier Mongin** Ecrivain, ex-directeur de la revue *Esprit* **Edgar Morin** Sociologue, philosophe **Anne-Claire Pache** Professeure titulaire de la chaire philanthropie, Essec Business School.

Proposée à l'issue
des émeutes
de 2005, l'idée
d'un «service
civique universel
et obligatoire» avec
l'inspiration de
Germaine Tillion,
Edgar Morin,
Stéphane Hessel,
René Rémond
réapparaît
à chaque
nouvelle crise.